

2024 29

Union des Ports de France :
**les priorités
européennes**

Répondre aux défis climatiques
et environnementaux

Contribuer à une chaîne
logistique sûre, intelligente,
efficace et durable

Renforcer l'autonomie stratégique
industrielle et énergétique

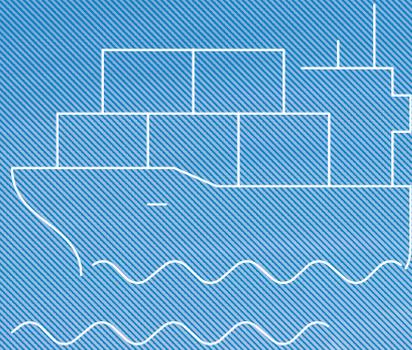
Libérer les moyens financiers

 **PORTS DE
FRANCE**
UNIS DANS UN MONDE EN TRANSITION



Les ports, des moteurs durables de l'économie européenne

Un port est un ensemble d'infrastructures qui permet aux navires de marchandises ou de passagers d'être en sécurité, une autorité qui organise les services attendus par l'armateur et met en œuvre les mesures de sûreté, mais aussi un écosystème créateur de valeurs participant à l'autonomie stratégique de la France et de l'Union européenne et qui s'inscrit dans un environnement urbain, un tissu économique et des espaces naturels sensibles.



Infrastructures stratégiques et véritables **carrefours logistiques, industriels, énergétiques, et numériques**, les ports sont au cœur de la transition écologique et énergétique et relèvent des défis majeurs :



➤ Ils développent des **plates-formes d'activités logistiques, énergétiques et industrielles** en mobilisant et en préparant leur foncier et en favorisant l'écologie industrielle territoriale ;



➤ Ils sont créateurs d'**emplois** et de **valeur ajoutée** pour leurs territoires et l'économie européenne dans son ensemble, en accueillant et soutenant le développement d'un tissu industriel et de services organisé autour de grandes entreprises et de PME performantes.

➤ Ils sont aussi et surtout des points de convergence de **l'ensemble des défis actuels et futurs** de l'Union européenne.



- Ils s'inscrivent directement dans la **décarbonation du transport maritime et des chaînes de valeur**.

- Ce sont des acteurs incontournables de **l'autonomie stratégique industrielle**, notamment pour les industries nécessaires à la transition énergétique et écologique.



- Ils sont des **vecteurs d'innovation** afin d'intégrer les technologies numériques et les données, pour renforcer leur performance économique, logistique et environnementale, sans oublier la résilience face au changement climatique et la sûreté.



➤ Ils participent ainsi à l'objectif d'une **croissance bleue durable, intelligente et inclusive**, ainsi qu'à la **cohésion sociale, économique et territoriale**.

Répondre aux défis climatiques et environnementaux



Les ports français sont en première ligne pour accompagner la mise en œuvre des objectifs climatiques de l'UE à l'horizon 2030, 2040 et vers la neutralité carbone en 2050. Ils développent une stratégie de réduction de la pollution de l'air et de préservation de l'environnement.



L'Union des Ports de France estime que la transition énergétique et écologique doit se poursuivre par :

- la mise en œuvre des évolutions réglementaires majeures, en offrant une **vision de long terme** et une **stabilité réglementaire** aux acteurs économiques et institutionnels, afin de concrétiser sur le terrain l'ambition européenne ;
- la prise en compte de la **voix des ports** et de la **réalité du terrain** dans la mise en œuvre à venir des réglementations ;
- une **reconnaissance de la responsabilité environnementale des ports** qui s'engagent pleinement dans la protection des habitats, tout en développant des activités économiques, notamment par le maintien des activités de dragage et une approche renouvelée de la compensation environnementale ;
- un accompagnement fort des pouvoirs publics pour **s'adapter aux conséquences du changement climatique**.



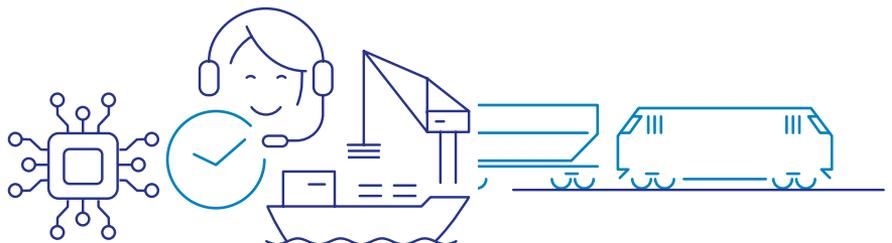
Contribuer à une chaîne logistique sûre, intelligente, efficace et durable

Les ports français ont démontré leur rôle central dans la chaîne logistique européenne et leur capacité d'adaptation lors de la pandémie de la COVID-19 et depuis le début de la guerre en Ukraine ou de la crise en Mer Rouge. Ils sont des nœuds des réseaux européens de transport.



L'Union des Ports de France :

- réaffirme le **rôle stratégique des ports français** comme porte d'entrée de l'Union européenne au service des filières et des territoires ;
- demande l'intégration des ports des **régions ultra-périphériques** dans l'ensemble de la politique européenne des transports, en assurant le développement des chaînes logistiques avec le continent et au sein de leurs zones géographiques, au service des économies ultramarines ;
- encourage l'Union à poursuivre ses efforts pour développer une **logistique multimodale**, notamment dans le cadre du Paquet Verdissement du Fret présenté en 2023, en soutenant le report modal des pré et post acheminements portuaires vers le transport ferroviaire, fluvial mais aussi le transport maritime à courte distance ;
- soutient une politique européenne qui favorise des **synergies et des complémentarités** plutôt qu'une concurrence exacerbée entre les ports et entre les modes de transport, en développant une approche holistique de la politique des transports ;
- appelle l'Union à soutenir massivement le **développement des Smart Ports**, tant dans sa politique de Recherche et Innovation que dans le déploiement à grande échelle dans les ports des technologies numériques et de la donnée.



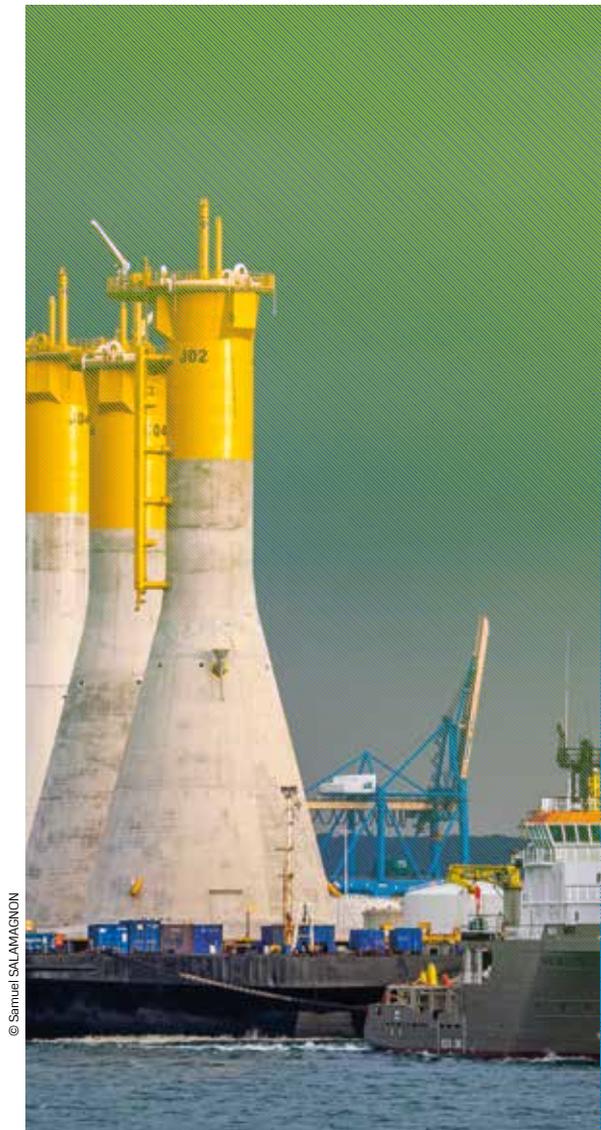
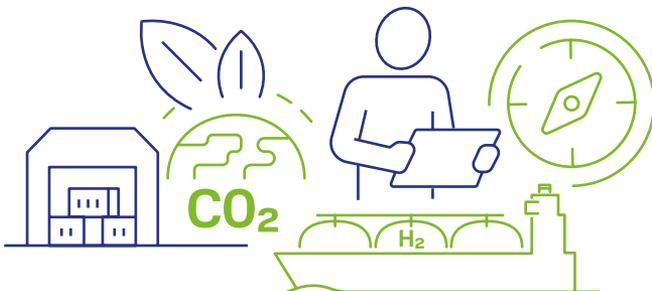
Renforcer l'autonomie stratégique industrielle et énergétique



Les crises récentes ont été un signal fort pour l'Union européenne : elle agit aujourd'hui rapidement pour garantir son autonomie stratégique dans les domaines industriel et énergétique. Les ports français, en tant que piliers de l'économie et des territoires, sont au cœur de cette stratégie. Leur transformation vers une économie décarbonée et axée sur les énergies bas carbone et renouvelables est essentielle. À l'avant-garde des révolutions industrielles, ils incarnent la voie vers un avenir plus durable et résilient.

L'Union des Ports de France :

- appelle à développer les **places industrielles bas carbone dans les ports**, en s'appuyant sur une mobilisation foncière adaptée, des infrastructures efficaces et un accès bord à quai ouvert sur le monde ;
- rappelle que les ports sont des centres de production, de stockage et de **transport des énergies et vecteurs décarbonés** ;
- demande donc de pleinement intégrer les ports dans le **Réseau Transeuropéen d'Énergie**, notamment pour l'hydrogène et le carbone ;
- défend une approche concertée pour maintenir la **capacité foncière des ports** afin de répondre à l'ensemble des besoins de mobilité, de logistique et d'industrie décarbonées.



Libérer les moyens financiers

Plus de 3 milliards € d'investissement sont prévus par les ports français entre 2023 et 2027. Le Green Deal est un point de bascule pour la transition écologique et énergétique de l'Union européenne. Les ports traduisent ces ambitions sur le terrain et les besoins financiers qui en découlent sont majeurs.



+ de
Mds €



L'Union des Ports de France demande :

- une **augmentation du budget européen** en priorisant le Mécanisme d'Interconnexion en Europe, Horizon Europe, Life, le Fonds d'innovation, le FEDER et le FEAMPA, qui soutiennent les projets portuaires (infrastructure, multimodalité, préparation de terrain pour la réindustrialisation...)
 - de ne pas substituer les **instruments financiers aux subventions** ;
 - une modification **du cadre réglementaire du FEDER et du FEAMPA** pour moderniser les ports et améliorer la qualité de vie des populations locales (bruit, pollution, CO₂...).
- **des solutions de financement dédiées** à la résilience des ports, notamment pour :
 - **s'adapter au changement climatique** ;
 - assurer **la sûreté et la sécurité** :
 - soutenir **l'Alliance portuaire européenne contre le trafic de stupéfiants** et mettre en œuvre le plan d'actions pour la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée¹ ;
 - **adapter les infrastructures et équipements portuaires** aux règles relatives aux contrôles aux frontières européennes ;
- une évolution de la **taxonomie** du financement des activités durables pour mieux reconnaître la valeur environnementale des ports, notamment la légitimité du dragage des chenaux d'accès portuaire.

¹ COM (2023) 641 du 18 octobre 2023

Les ports français fédérés au sein de l'Union des Ports de France

L'Union des Ports de France est l'association professionnelle qui représente 48 membres actifs regroupant des gestionnaires de ports français de commerce et de pêche, dans l'hexagone et en outre-mer.

Les ports français se répartissent sur quatre façades maritimes européennes majeures : la Méditerranée, l'Atlantique, la Manche - Mer du Nord et les Outre-mer.

200 000 EMPLOIS DIRECTS

TONNAGE DE MARCHANDISES



TOTAL MARCHANDISES : 350 millions de tonnes, soit **10%** du trafic des ports maritimes européens

NOMBRE DE PASSAGERS

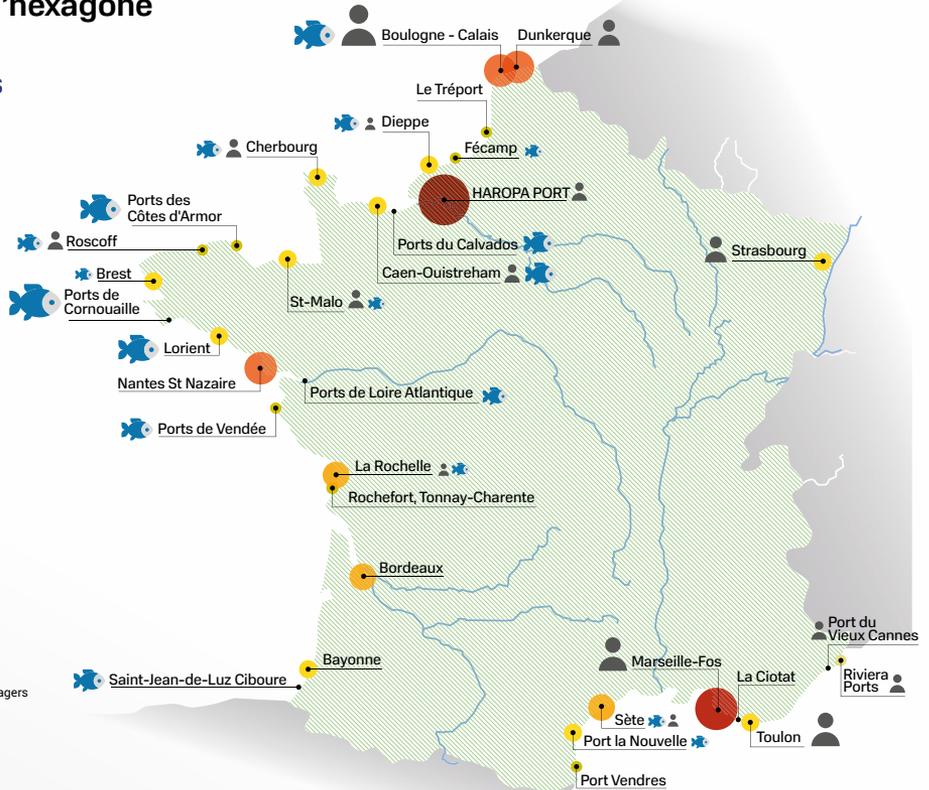


TOTAL PASSAGERS : 25 millions de passagers, soit **6%** du trafic des ports maritimes européens

TRAFIC DE PÊCHE



TOTAL PRODUITS DE LA PÊCHE : 180 000 tonnes



Source : UPF d'après données du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires, des ports français, de France Agrimer et d'Eurostat.